

A Aspres, tant crie-t-on au loup qu'il meurt

Florence Aubenas

S O C I E T E

HISTOIRE D'UNE «BÊTE» TRAQUEE

A Aspres, tant crie-t-on au loup qu'il meurt

Aspres-les-Corps, envoyée spéciale

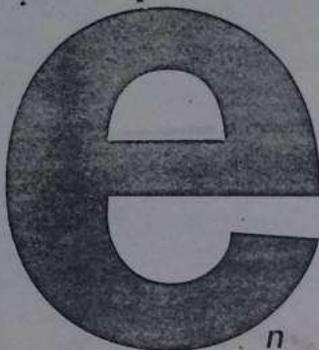
On l'a d'abord appelée «la bête de La Salette». C'est là-haut, sur cet alpage juste au-dessus de Corps, près d'un sanctuaire où deux bergers ont vu la Madone il y a un siècle, que «la bête» a elle aussi fait son apparition. Un matin de mai 1991, Roger Barban, éleveur des Hautes-Alpes et maire d'Aspres-les-Corps, a trouvé 28 brebis égorgées d'un coup. Égorgées pour rien, ou presque, pour des gourmandises de monstre qui picore ici un foie, là un bout de gigot, ailleurs un poumon. Puis, très vite, il y a eu d'autres festins, sur d'autres pâtures. Alors on a dit «la bête» tout court, et on a appelé les «féderaux», les gardes de l'Office national de la chasse.

Des nuits entières, on a planqué dans les montagnes, le fusil sous la couverture. Pendant deux étés, on a suspecté tout et tout ce qui joue des dents et file à quatre pattes, le renard, le chien, le lynx. Il s'est même passé quelque chose pour parler de loup. Un berger turc qui travaille pour Bardou, un des plus gros éleveurs de la région, 5 000 têtes sur les pâtures. Au milieu de l'été dernier, le père est redescendu tout ému à Aspres-les-Corps. Il a raconté que la veille, une nuit de clair de lune bien sûr, il avait aperçu la bête, tout près de lui, à cent mètres peut-être, rôdant autour du troupeau. Elle l'avait regardé sans bouger d'abord, avant de s'enfuir lentement, comme à regret. «C'est un jeune loup mâle», a dit le berger turc. Bertrand le vieux, qui a été berger toute sa vie à Aspres-les-Corps, avant de passer le bâton à Bertrand le fils, a éclaté de rire. Et toute la vallée avec lui s'est moquée du berger turc. Qui aurait pu le croire ? En France, l'espèce a disparu depuis des décennies, et dans la région, le dernier loup a été abattu avec si peu de gloire, en 1931, que seul le musée de Grenoble a gardé l'épisode en mémoire.

Le berger turc n'a pas voulu en démoder. Il disait même pouvoir reconnaître infailliblement un loup et s'était soudain mis à raconter son pays, là où les troupeaux de loups sont plus nombreux que ceux des brebis, dans ces montagnes où, sans fusil, on meurt. Bertrand le vieux, finalement, l'a écouté. Puis a repris ce qu'il avait baptisé son «enquête»: le contrôle systématique de tous les gros chiens marron clair dans les cours des fermes du canton. «J'y allais même en cachette, de nuit, au cas où un propriétaire aurait voulu me cacher quelque chose», dit-il. Il n'a trouvé que des petits roquets, noirs et frisés, qu'on appelle ici chiens à brebis.

«Pendant ce temps, je comptais toujours les cadavres», dit le maire d'Aspres-les-Corps. Il en était à plus de trois cents, lorsqu'un coup de fusil, miraculeusement ajusté en plein poitrail, malgré la nuit qui tombait, a foudroyé la bête, la dernière semaine de novembre. «On a cru que c'était la fin de l'histoire, plaisante Bertrand le vieux, mais morte, la bête a fait encore plus de bruit que vivante.»

Ce soir de novembre, le fameux chas-



En mai 1991, un berger d'Aspres-les-Corps, dans les Hautes-Alpes, trouve 28 de ses brebis égorgées. Deux étés durant, tout et son contraire sera avancé sur «la bête»: renard, lynx, chien sauvage... La chasse est ouverte. Novembre 1992, un coup de fusil claque dans la nuit. «Merde, c'est un loup» s'exclame le maire du village devant le corps de l'animal, exhibé tel un trophée. De loup, on n'en avait pas vu en France depuis 1935.

«Une espèce disparue en France.

Le loup est la seule espèce de mammifère supérieur, avec les phoques-moines, qui ait définitivement disparu de France. Sa destruction systématique a commencé sous Napoléon, qui avait créé le Corps des lieutenants de louveterie, composé de hobereaux fortunés et bénévoles. L'emploi massif de la strychnine au XIXe siècle a définitivement éradiqué la race, dont les derniers spécimens reproducteurs ont été tués dans le Poitou en 1935.

«Protection Depuis la convention internationale de Berne, en 1981, complétée par une directive européenne de juillet 1992, le loup est considéré comme une «espèce sauvage protégée», en expansion dans des pays limitrophes de la France comme l'Espagne et l'Italie, où il n'a jamais complètement disparu. «On pourrait imaginer une politique volontariste de réimplantation du loup en France», dit Gilbert Simon, directeur de la nature et du paysage. «Mais pour qu'une réintroduction soit réussie, il faut que l'animal soit populaire.»

seur traîne le corps de la bête jusqu'à sa voiture. La nuit est tout à fait tombée maintenant, et le maire, Roger Barban, à qui il veut apporter sa prise, n'est pas encore rentré. On n'ouvre le coffre que le lendemain. La bête a gardé les yeux ouverts. Des yeux d'un roux transparent, qui s'éurent en bûches vers les tempes. La bête a une queue en panache, des pattes fines mais des griffes immenses. «Merde, c'est un loup», a dit le maire.

Ce sont les fédéraux de l'Office national de la chasse qui sont chargés de remonter les traces de l'animal insolite. Première hypothèse, il serait venu des Abruzzes, où l'Italie mène actuellement une politique de sauvegarde comparable à celle de la France pour l'ours des Pyrénées. «C'est presque impossible, le trajet est trop long», commente Armand Fayard, conservateur en chef du musée d'histoire naturelle de Grenoble. «En plus, vu le peu d'individus sauvages en France actuellement, on nous aurait signalé sa présence avant et ailleurs.»

Le plus probable serait donc un loup parti d'un cirque ou de l'élevage d'un particulier. «Un fugueur peut-être», explique Gilbert Simon, directeur de Nature et Paysages, mais il existe aussi aujourd'hui une catégorie de nostalgiques qui font de la provocation et lâchent clandestinement des animaux sauvages. «À Gap, à trente kilomètres, on a recensé pour l'instant deux propriétaires de loups, généralement exportés de Pologne, où l'animal existe toujours. Aucun ne signale la disparition d'un de ses protégés, mais comme la possession privée d'animaux sauvages n'est soumise à aucune réglementation en France, les contrôles sont partis pour être longs et hasardeux.»

A Aspres-les-Corps, le maire a exposé le corps de la bête, qu'on appelle maintenant «le loup de La Salette», dans la cour de sa ferme, juste à côté de sa bergerie. Dans la guéule, il a glissé un copeau de bois pour bien dé-

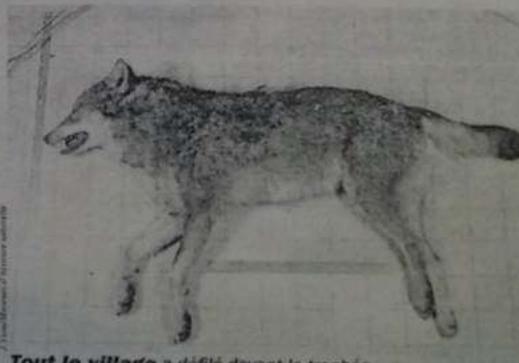
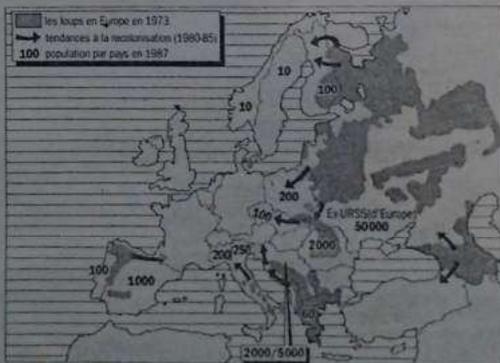
gager les dents effilées. Tout le village défie devant le trophée. En voyant qu'ils ont eu à faire, les bergers ballent. «Moi, il a dû m'en manger moins trois cents de brebis», a éleveur. Un autre renchérit: «Loup ou la moitié de mon troupeau a d'un rocher, cela devait être de rien qu'en le voyant.»

On se met à compter les moues égorgées par centaines, par milliers. Le berger propose d'empailler la bête elle remboursera en touristes qu'elle a mangé en brebis. «Mais coup, il fallait être vraiment sûr, c'était bien un loup, explique madame Denise, retraitée, alors on a décidé de demander une expertise.»

Le musée d'histoire naturelle de Grenoble, qui avait d'abord accueilli la nouvelle avec scepticisme, trouble encore davantage lorsque la dépouille arrive. «Si ce n'est pas un loup, je me demande ce que c'est», exclame, incertain, Armand Fayard. Il le pèse (37 kilos), évalue son âge (3 ans), mesure son crâne. «Voilà un jeune mâle exceptionnel, avec une musculature d'athlète, sans une once de graisse. Il est bien plus beau que les spécimens empaillés que nous avons dans nos collections», siffle le taxidermiste de l'établissement. Du coup, Armand Fayard a monté les soir dans les granciers du musée. Il est tombé sur une série d'animaux boursouflés, la guéule déformée par un ricin, les yeux en vert exorbités. «À l'époque, on présentait les bêtes non pas d'après la réalité, mais selon l'image qu'on en faisait.»

Mais trouver quelqu'un pour confirmer de manière scientifique ce que sait depuis longtemps le berger turc, révèle impossible: en France, les spécialistes du loup se sont faits rares que leur sujet d'étude.

Début décembre, Armand Fayard finit par contacter le service du professeur Keller, à Genève, qui détermine les races en étudiant, par informatique, la structure de leur poil. «Normalement, cela permet de faire des analyses sans tuer les bêtes, ce qui est plus conforme à la politique actuelle en matière de protection de la faune», explique Armand Fayard. «Aujourd'hui, on ne peut



Tout le village a défilé devant le trophée.



La «bête», après sa mort, avait gardé les yeux ouverts. Des yeux d'un roux transparent, qui s'étirent en biais vers les tempes.

plus abattre les animaux sauvages n'importe comment.»

Au village, qui piaffe de savoir si son loup en est bien un, on répond que la vraie question est de savoir s'il avait le droit d'être tué ou non. Et que, de toute façon, l'animal ne sera pas restitué à la mairie. «Maintenant, on considère qu'une bête sauvage appartient au patrimoine national, pas à des individus», poursuit le conservateur. «Si la SPA ou les écologistes apprennent l'affaire, ils vont venir manifester avec Brigitte Bardot et des ministres», s'affole un chasseur. «Le loup, on l'a déjà éradiqué une fois. Mais, eux, on ne peut plus s'en débarrasser.»

Et la montagne se met soudain à craindre davantage les hommes qu'elle ne craignait la bête. A La Salette, les histoires qui circulent maintenant sur les «écologistes» sont bien plus terribles que les légendes qu'on murmurait sur le loup. «Il paraît que dans les Alpes-Maritimes, un type qui avait tué un loup échappé d'un zoo a été poursuivi devant le tribunal», relance un commerçant de Corps. Un berger regarde le paysage, son village aux 120 habitants, et soupire qu'on va en faire «la capitale des sanguinaires», désigné à la vindicte des «associations».

Le chasseur émérite, qui s'est replié en Provence, évoque la «légitime défense», et refuse que son nom soit divulgué. «Mais qu'ils viennent, les Verts, les uniformes ou je ne sais qui», gronde le maire. «On les attend.» «De toute façon, nous allons tenter de plaider en faveur des paysans», explique un garde-chasse. «Le chasseur ne savait pas qu'il tirait sur un loup.»

Aspres-les-Corps se barricade contre les lynx, ceux qui viennent du canton de Vaud, où la Suisse tente de réaccueillir plusieurs couples. «Nos pères ont passé leur vie à les combattre», reprend Albert, de Saint-Firmin, un peu plus loin vers le col de la Croix-Haute. «Leur philosophie, c'était de protéger des brebis pour nourrir les hommes. Maintenant, c'est le lynx qui est protégé, la loi nous interdit de le tirer. Et nous, on élève des brebis pour le nourrir. Dans les Pyrénées, c'est encore pire. Si l'ours mange une bête, elle est remboursée plus cher à l'éleveur que s'il la vend au boucher.» «On a toujours vécu dans la nature, c'était chez nous», explique un chasseur. «Mais depuis quatre ou cinq ans, l'homme y touche trop, elle est devenue une étrangère pour nous. L'autre jour, dans le lac en bas, j'ai pêché des tanches. C'est la première fois de ma vie que je vois des poissons d'étang dans un lac. L'univers est devenu fou.»

Et voilà le chasseur qui s'enflamme, parle de la brebis qui ne rapporte plus, retombe sur le loup de La Salette: «Les cinglés des villes sont autorisés à élever des loups. Mais ils ne se rendent pas compte qu'ils sont en train de faire des mutants, ni domestiques, ni sauvages.» Alors que l'espèce vit en meute, aime vagabonder et tient à varier ses menus, celui de La Salette était un solitaire, amateur exclusif de brebis, et très attaché à son coin de montagne. «C'est à peine si c'est un loup, en somme, soupire désabusé un écolier de Corps. Déjà, quand je suis allé voir le cadavre chez le maire, j'ai été surpris. Il était marron, avec un petit poil ras. Moi je m'attendais à ce qu'il soit tout blanc, tout pelucheux, comme ceux de l'Antarctique. Un vrai loup quoi, comme ceux que j'ai vus à la télé!»

Florence AUBENAS